Genève, le 14 avril 1962

Au CONSEIL ADMINISTRATIF
de la Ville de Genève
4, rue de l'Hôtel-de-Ville
G E N E V E

Concerne: Pose d'un ascenseur au Faubourg, 6 Terreaux-du-Temple

Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers,

A diverses reprises au cours de ces dernières années, nous avions attiré votre attention sur la nécessité qu'il y aurait à installer un ascenseur dans la maison du Faubourg, en vue de permettre aux milliers de participants fréquentant durant l'année les salles de réunions ouvrières d'avoir accès à celles-ci d'une manière plus commode.

En effet, les personnes d'un certain âge redoutent d'avoir à affronter les rampes particulièrement fatigantes conduisant à ces lieux de réunion qui restent d'ailleurs bientôt les seuls dont dispose la classe ouvrière organisée à Genève, en dehors des salles publiques de Plainpalais et du 1er étage du Faubourg.

L'opération étant parfaitement réalisable du point de vue technique, il nous serait infiniment agréable que le voeu que nous exprimons puisse enfin trouver sa réalisation, ce dont nous vous saurions gré.

Veuillez croire, Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération très distinguée.

POUR LE SECRETARIAT

E. SUTER

ES/Bo